

PV ASSEMBLEE GENERALE
APEL SAINTE ELISABETH
Jeudi 28 septembre 2023

Assemblée générale présidée par Mr LEGAL (Vice-Président).

En présence de :

- Madame LEBOEUF, directrice du collège/lycée et de madame MALLIA, directrice de l'école
- d'une vingtaine de parents

Madame CAPOBIANCO et madame HOARAU, membres de l'APEL, étaient excusées.

Déroulé de l'A.G. :

- **Rappel de ce qu'est l'association APEL** : en collaboration avec les directeurs d'établissements l'association améliore les conditions de vie scolaire des élèves. L'équipe est soudée et active et elle coordonne de nombreux projets. Cette année les activités ont repris après les années covid et le bilan est plutôt positif.
- **Présentation du rapport d'activités** :
- ✓ Manifestations organisées pour l'année 2022/2023 :
 - Tombola école : très bon bilan financier.
 - Kermesse et vente de pochettes à l'école.
 - Cross : participation de l'APEL pour la collation
 - Remise des diplômes du brevet.
 - Vente de blé : blé offert par un parent donc peu de dépenses. Très bonnes ventes.
 - Vente de chocolats : action menée sur les 3 établissements. La collaboration se fait avec un seul prestataire (Initiatives). Bilan de nouveau en baisse mais renouvellement de l'opération pour cette année.
 - Marché de Noël. Renouvellement cette année (24/11 pour le collège et 8/12 pour le lycée).
 - Bal des 3^e (le soir du brevet) : participation financière des familles. Participation de Sodexo pour le buffet. Participation de l'APEL pour les boissons, l'animation, la décoration, la photo Booth. Cette manifestation a été un succès et sera renouvelée cette année.

- ✓ Projets auxquels a participé l'APEL cette année :

Pour l'école :

- Projet musical à la maternelle, renouvelé toutes les années
- Spectacle de Noël
- Sorties de fin d'année
- Intervention des amis des arts, projet plume au vent

Pour le collège :

- Sortie Quinson des 6^e
- Sorties d'intégration
- PCS1

Pour le lycée :

- Journées d'intégration
- Erasmus
- Lycéens au cinéma

S'ajoutent à cela les goûters de Noël offerts aux 3 établissements.

L'argent est reversé par l'APEL sous forme de subventions. Cette année elles ont représentées 15000 euros pour les 3 établissements.

- **Présentation du bilan financier année 2022-2023** : (le compte de résultats en P.J.)
Une année avec un très bon bilan du fait de la reprise des nombreuses activités après l'interruption due à la crise sanitaire.

- **Orientation pour l'année 2023-2024** :

Toujours un fonctionnement en commissions (marché de Noël, cantine, tombola, kermesse, bal...) et décisions votées en conseil d'administration.

Renouvellement de la vente de blé, des goûters de Noël, de la vente de chocolats (avec un seul prestataire), du marché de Noël, d'un bal de promo pour les 3^e mais aussi pour le lycée. Il est également prévu une tombola de Pâques. Tout a été budgétisé et la politique de subventions est active.

Le dossier de projet numérique est toujours en cours et il est rappelé qu'une demande de subvention = un projet.

Le budget prévisionnel présenté (cf annexe en PJ) part du principe que la majorité des manifestations se déroulera afin de budgétiser l'ensemble des postes, soit un total de recettes de 17 854,37 € et un total de dépenses de 21 387,55 € avec un résultat déficitaire à -3 533,18 € sachant que le bilan de l'année précédente qui est excédentaire le permet.

Vote du budget à l'unanimité

- **Point sur la cotisation pour l'année 2024-2025 :**

Le détail sur la répartition de la cotisation est réalisé aux différents niveaux : national, académique, départemental.

Le montant de la cotisation applicable au 01/09/23 est de 23 €, nous proposons de l'augmenter pour la prochaine année afin de s'aligner sur les autres APEL qui l'ont déjà augmentée. **La cotisation à 25€ est votée à l'unanimité.**

- **Comment participer à la vie de l'APEL ?**

- Je n'ai pas de temps à consacrer : être adhérent et cotiser est la plus simple des actions
- J'ai peu de temps mais je peux me libérer de temps en temps pour les manifestations, contactez-nous pour être parent support : apel@sainteelisabeth.org, nous vous solliciterons à chaque fois que nous aurons besoin d'un coup de main
- J'ai un peu de temps, je peux apporter ma contribution, mon réseau ou mes connaissances, je peux faire partie d'une commission, prendre des décisions et voter en rejoignant le Conseil d'Administration.

Au niveau des statuts, 3 à 21 membres peuvent siéger au conseil d'administration en plus du président de l'APEL départementale. Le rôle d'un membre du CA est de participer aux réunions, de participer aux votes des subventions versées, de participer aux actions menées...

Les statuts ont été modifiés pour pouvoir effectuer des votes par réseau social ou par réunion en visio.

- ✓ Election des membres du Conseil d'Administration et du bureau :

Pour cette nouvelle année les membres sortants sont :

- Madame CELERI Caroline
- Monsieur SAPET Lionel
- Monsieur LEGAL Fabien
- Madame SAADALLAH Yamina
- Madame DUBOURGET Anne (membre d'honneur)

Monsieur LEGAL demande qui se porte candidat au Conseil d'Administration :

Se présentent et / ou re-présentent au Conseil d'Administration :

- Mme Abgrall Nathalie
- M. Bernard Benoît
- Mme Boudounit Nouria
- Mme Capobianco Céline
- Mme Clap Céline
- Mme Gaspari Nathalie

- Mme Hoarau Eloïse
- M. Lacognata Maxime
- Mme Maero Laurence
- Mme Mardoyan Edwige
- Mme Pernette Martine
- Mme Perret Chrystel
- Mme Pironti Caroline
- M. Reggio Joël
- Mme Dupouy Elodie
- Mme Martin Sandra
- M. Anes Zouheir

L'assemblée vote à l'unanimité la composition de ce Conseil d'Administration.

Il est à noter que M. LEGAL Fabien devient membre d'honneur de l'APEL Sainte Elisabeth et Mme FEVIN Lucile et M. PERRIER Max restent également membres d'honneur.

Plus aucune question n'étant posée l'Assemblée Générale se termine et le Conseil d'Administration se réunit immédiatement.

Les membres ainsi élus délibèrent pour élire le nouveau bureau de l'APEL Sainte Elisabeth.

Le bureau, élu à l'unanimité, est désormais constitué comme suit :

- Présidente : Mme Clap Céline
- Trésorier : M. Bernard Benoît
- Secrétaire : M. Reggio Joël
- Vice-Présidente : Mme Mardoyan Edwige
- Vice Trésorier : M. Lacognata Maxime
- Secrétaire Adjointe : Mme Pernette Martine

Les statuts de l'association sont votés à l'unanimité.

La présidente
Mme CLAP Céline

La Vice-Présidente
Mme MARDOYAN Edwige